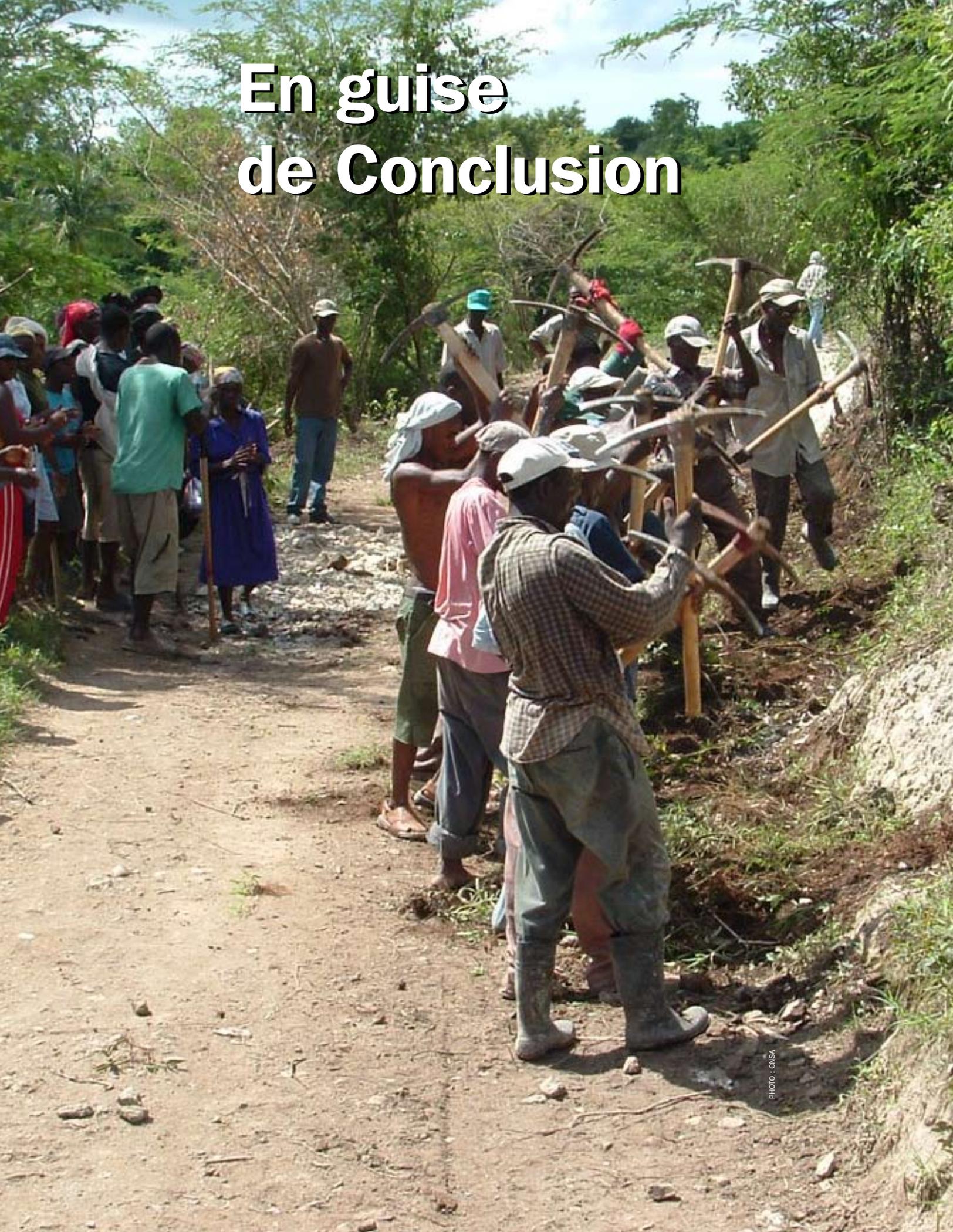


En guise de Conclusion



Constat et perspectives

Les constats

Une situation d'insécurité alimentaire préoccupante...

Ce deuxième bilan de la CNSA couvrant la période 2003-05 tente de définir, malgré les insuffisances de l'appareil statistique et de la rareté de données issues d'enquête récentes, la situation du pays en matière de sécurité alimentaire. Du fait de ces difficultés, il s'est appuyé beaucoup plus que le premier sur l'analyse des indicateurs macro-économiques et de leur évolution sur ces deux années. Une place importante a été accordée également aux risques et impacts des désastres naturels, vu l'importance des dégâts enregistrés en 2004 et 2005.

Le bilan montre que plus de deux-tiers des ménages vivent encore en situation de pauvreté, avec des revenus moyens de moins de un dollar par jour par personne et ne satisfont pas, quantitativement et qualitativement, leurs besoins alimentaires. Environ 4 millions d'habitants vivent dans des conditions de pauvreté extrême, qui affectent particulièrement les ruraux, dont seuls 10% des ménages bénéficient de revenus réguliers.

De plus, les aléas climatiques et la faiblesse des moyens de travail des producteurs agricoles continuent à définir des niveaux de production locale faibles et très variables d'une année à l'autre. Deux millions de personnes en milieu rural restent encore exposés à des risques élevés de sécheresse qui agissent non seulement sur leurs revenus et leur alimentation mais aussi sur les disponibilités en eau de boisson.

Jusqu'à présent, les producteurs locaux ont du faire face seuls aux multiples contraintes découlant de la pression démographique et de la dégradation des ressources en terre et en eau. Les faibles investissements publics dans le secteur agricole n'ont touché que des aires localisées, et surtout en plaine. Les producteurs ont été, de surcroît, confrontés à des politiques publiques et à une conjoncture politique qui n'incitent pas à des investissements privés supplémentaires dans l'agriculture.

Les différentes analyses développées dans ce deuxième bilan dénotent que, bien qu'on observe des avancées dans certains domaines, tels que celui de la santé ou de la protection civile, la situation des ménages en matière de sécurité alimentaire se serait dé-

gradée sur la période 2003-2005. L'analyse des conditions de vie et de l'état nutritionnel des ménages révèle une situation de privation criante, particulièrement dans les zones rurales, notamment au niveau des départements du Nord-ouest, du Centre et du Sud: pauvreté générale massive, accélération de la pauvreté extrême, malnutrition chronique élevée, carences presque générales en fer, en vitamine A et en iode.

Une situation de marasme économique général a prédominé ces dernières années parallèlement aux mauvaises conditions de rémunération des travailleurs et à l'augmentation du coût de la vie. Entre 2000 et 2005, le salaire minimum a chuté de plus de 25% en termes réels. Ces conditions ont été aggravées par un accès limité aux services sanitaires et nutritionnels, par des déficiences constatées dans les soins de santé et une faible diffusion des bonnes pratiques alimentaires. Les ménages ont cherché à réagir face à cette situation de privation et de détérioration de leur environnement mais leur condition générale de pauvreté constitue un handicap majeur et les oriente vers des stratégies alimentaires qui ne sont pas soutenables.

... et des risques d'aggravation à court terme

Des facteurs externes peuvent fragiliser encore plus la situation alimentaire des ménages dans les prochaines années. Le pays dépend de manière croissante d'importations d'aliments (commerciales et dons) dont les volumes et les prix ne sont pas à l'abri de décisions économiques et politiques externes, décisions sur lesquelles les autorités nationales ont peu d'emprise. Les importations commerciales pèsent de plus en plus lourd sur les équilibres macro-économiques et nos capacités de financement de ces importations ne s'accroissent pas au rythme de la demande. Aussi, les prix des aliments de base sur les marchés internationaux pourraient connaître des hausses importantes du fait de l'accroissement de la demande des pays émergents et de la hausse des coûts de production. La hausse des prix pétroliers pourrait induire également une augmentation du prix des importations en exerçant des pressions sur la valeur de la monnaie nationale. La production nationale de riz, de haricots et de légumes pourrait être sérieusement affectée par la hausse parallèle des prix de l'engrais.

L'accélération du rythme des phénomènes naturels destructeurs (cyclones, inondations et sécheresse) et la dégradation continue de l'environnement, en milieu rural comme en milieu urbain, constituent également des menaces sérieuses. Pour l'année 2004, plus de 300.000 personnes ont été affectées par les cyclones et inondations et les pertes se sont élevées à plus de \$ US 250 millions.

... Cependant, quelques progrès et des potentialités

Ce bilan tente cependant d'éviter le piège des tableaux accablants. Il cherche d'abord à camper la situation pour fournir les éléments susceptibles de contribuer à des actions correctrices. À court et moyen terme, des opportunités existent pour amorcer un redressement. Elles ont été analysées dans les chapitres précédents. La situation de pauvreté dans laquelle se retrouvent la plupart des agents économiques n'interdit pas l'initiative; la résilience des couches majoritaires l'illustre bien.

Sur le plan institutionnel, le secteur santé enregistre des résultats positifs dans la lutte pour le contrôle des IST et du VIH/SIDA. La coordination semble payante à ce niveau. L'ensemble des démarches menées par le Ministère de l'Environnement, pendant la période du Gouvernement de Transition, pour préparer et faire adopter par le Conseil des Ministres le Décret sur la Gestion de l'Environnement constitue une avancée significative. Il faut reconnaître en outre l'apport de certaines institutions nationales et internationales en matière de gestion des risques et désastres en Haïti. C'est le cas de la Direction de la Protection Civile (DPC) à travers son programme d'interventions d'urgences, du PNUD qui a mis sur pied un programme de développement du système national de gestion des risques et de désastres, et d'opérateurs de la société civile (Care, World vision, CRS, Save The Children, GTZ, Oxfam GB, etc.) qui mettent sur pied des systèmes d'alerte précoce ou apportent leur contribution à la compréhension de cette problématique. Pourrait-on envisager à l'avenir la même démarche d'investissements importants et d'harmonisation des politiques dans d'autres domaines d'intervention de l'Etat ?

Les perspectives

Des potentialités qui peuvent être valorisées par des actions articulées sur le plan économique et social.

Un cadre macroéconomique approprié et un ensemble de mesures ciblées, conçues et mises en oeuvre dans la concertation interinstitutionnelle et multisectorielle, peuvent contribuer à une réduction sensible de l'insécurité alimentaire dans un horizon de cinq ans. L'emploi et le revenu des ménages constituent des questions centrales. La pauvreté et le manque d'accès aux services de base⁴⁶, étant particulièrement accentués en milieu rural, les choix d'investissements devront être correctement réfléchis.

Deux options ont été au centre des débats ces dernières années en rapport avec cette situation. La première priorise l'emploi, l'aménagement et l'accès aux services urbains de manière à faire face à la tendance marquée à la migration vers les villes. Elle repose sur l'hypothèse que l'augmentation de la productivité dans les activités rurales est coûteuse et lente et ne saurait se faire à un rythme suffisamment rapide pour satisfaire les besoins de la population. La seconde pose le problème du coût du développement de l'emploi urbain et des avantages comparatifs du pays par rapport à ses concurrents et demande que les externalités des migrations soient prises en compte. Comme corollaire, se pose la question de la politique à adopter en matière de change et de tarifs douaniers, particulièrement au vu des échéances à venir dans les accords commerciaux régionaux. Faut-il prioriser l'alimentation à meilleur marché des urbains ou le revenu et l'investissement des ruraux ? Par ailleurs, quelles mesures pourraient

⁴⁶ L'accès aux services de base (eau, santé, etc.), permet une meilleure utilisation biologique des aliments

être envisagées pour pallier la réduction probable des volumes d'aide alimentaire dans les années à venir? Celle-ci affectera particulièrement les enfants d'âge scolaire et les institutions fournissant des services sociaux aux populations plus vulnérables.

L'analyse développée ici suggère que les politiques de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté devraient s'orienter vers :

- Un accroissement des revenus et la préservation du pouvoir d'achat des ménages ;

- Un accroissement de l'offre alimentaire locale à court terme à travers des investissements soutenus dans les filières porteuses

- Une amélioration des systèmes de commercialisation et de stockage ;

- Une amélioration du système de communication par l'amélioration des infrastructures de communication et la recherche d'un système de transport optimal ;

- Un système plus étendu de sécurité sociale ;

- Le renforcement des structures et mécanismes de prévention et de gestion des risques ;

- Une amélioration de l'offre et de l'accès aux services de base, surtout pour les groupes vulnérables ;

- Un renforcement de l'éducation nutritionnelle ainsi qu'un accompagnement des ménages pour une utilisation nutritionnelle plus valorisante des ressources locales disponibles.

- Un renforcement des programmes de cantines scolaires, avec des volets de santé et hygiène scolaires intégrés (déparasitage, renforcement de l'éducation nutritionnelle et de la consommation de micronutriments essentiels, programmes de vaccination) associés à des programmes de renforcement de la production alimentaire micro locale.

Toutefois, il faut souligner que ces deux derniers aspects devraient être

appréhendés dans le cadre d'une politique nutritionnelle intégrée.

- Un renforcement des programmes de surveillance de la sécurité alimentaire mettant l'emphase sur une implication de toutes les institutions concernées et une harmonisation de leurs interventions de ce domaine.

Les perspectives spécifiques au niveau du suivi

La CNSA continuera à jouer son rôle en ce qui concerne ce dernier volet. Le bilan (2001-2002), avait présenté un certain nombre de recommandations et de résolutions sur les défis à relever pour améliorer le suivi et sur les perspectives à ce niveau. Il s'agissait essentiellement de mettre en place un dispositif peu coûteux de suivi de la situation de sécurité alimentaire en utilisant à la fois les données collectées par les Institutions partenaires, les indicateurs macro-économiques régulièrement publiés par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique ainsi que les autres informations disponibles pouvant être déterminantes sur l'évolution à long terme de la sécurité alimentaire nationale.

Depuis ce bilan, la CNSA a fait évoluer son système de suivi en un système de surveillance fortement décentralisé, impliquant un ensemble d'institutions très diverses engagées dans des programmes de renforcement de la sécurité alimentaire: Institutions étatiques, internationales et de la société civile. Afin d'intégrer, autant que possible, tous les acteurs institutionnels impliqués, et entraîner une participation maximum des communautés concernées, ce système de surveillance s'est progressivement organisé depuis 2004 en Observatoire National de la sécurité alimentaire, ayant comme fonction

essentielle la mise en place d'un cadre multi-institutionnel d'observation et d'échanges en matière de sécurité alimentaire en vue d'une meilleure coordination, évaluation, et suivi des interventions.

L'Observatoire National comporte actuellement cinq Observatoires décentralisés pouvant compter sur l'animation ou le pilotage d'au moins une institution ayant des activités dans la région concernée. Ce sont, l'Observatoire du Nord et du Nord-Est piloté par le PAM, celui du Nord-Ouest par la CARE, celui du Sud par la Catholic Relief Service, celui du Haut Plateau Central par World Vision ; ce pilotage est assuré par Save the Children dans certaines communes du Bas Artibonite et à Maissade (Ht Plateau) ; enfin tout récemment, l'ONG Concern a assumé l'animation d'un Observatoire dans l'île de la Gonâve. Toutes ces institutions s'efforcent d'impliquer le maximum d'organismes de leur région dans leur travail de suivi et de concertation.

L'évolution du système de surveillance a entraîné une exigence essentielle : garantir la fiabilité des informations véhiculées. Ceci implique la consistance des indicateurs utilisés et la rigueur et uniformité des méthodologies de collecte et de traitement que seul un système unifié et cohérent est susceptible de garantir. Un tel impératif ne peut être satisfait que progressivement, sur la base d'ententes institutionnelles, de réunions de concertation, de programmes de formation pour tous les techniciens du système, d'outils méthodologiques produits de façon concertée et utilisés par tous les partenaires...

En bref, un partenariat est en train de s'établir et de se renforcer entre la CNSA, pilote du système national et en tant que tel, chargé de l'animation, la coordination, le pilotage, la supervision de l'ensemble et les

Observatoires décentralisés qui de leur côté collectent, traitent les données, font la diffusion de l'information dans leur zone, participent avec la CNSA au choix des sites sentinelles, à l'établissement des profils de mode de vie des zones d'intervention, à la production d'outils et supports de collecte et de saisie des données...

Toutes les données et informations émanant du système de surveillance font l'objet de diffusion systématique ; mentionnons les produits périodiques :

- un bulletin mensuel, le flash info qui joue le rôle d'outil d'alerte précoce.

- Un bulletin trimestriel qui présente une brève analyse de la conjoncture alimentaire de la période, fait le point sur un sujet d'intérêt commun et s'efforce de faire connaître les actions des différentes institutions impliquées dans le domaine de la sécurité alimentaire.

- Un bilan présentant tous les deux ou trois ans une analyse de l'état de la sécurité alimentaire du pays.

Les observatoires régionaux font de leur côté la diffusion des informations à partir des données collectées et analysées dans leur zone. Dans le Nord-Ouest, la CARE publie mensuellement le bulletin NEWS, dans le Sud, le SAP-CRS est produit par la Catholic Relief Service (CRS), le SAPSAP est diffusé mensuellement dans le Nord et Nord-Ouest par le PAM ; il y a également le bulletin SAP de l'Artibonite (ad hoc) publié conjointement par le PNUD et le DPC ; dans le Bas Plateau Central Save the Children fait paraître mensuellement le bulletin EWS, et World Vision fait de même dans le Haut Plateau Central et la Gonave avec le SAP-WV.

Enfin, le Site Web : <http://www.cnsahaiti.org> rend disponible la plupart des publications de la CNSA, périodiques ou non et les informations de la base de données sont acces-

sibles pour tous ceux qui souhaitent les consulter.

L'Observatoire National s'est fixé comme programme à moyen terme :

La Consolidation du Système De Surveillance de la Sécurité Alimentaire

- Uniformisation des méthodes de collecte de données

- Contrôle de qualité

- Appui méthodologique et programme de formation pour les partenaires

- Formalisation des relations institutionnelles (établissement de protocoles d'accord, suivi de leur mise en œuvre)

- Extension et renforcement du réseau d'observatoires régionaux et locaux.

- Renforcement des capacités d'analyse et de prévision (utilisation de technologies de pointe - imagerie satellitaire, production de données cartographiées ...-, réunions de concertation sur l'analyse et interprétation des données collectées...)

- Amélioration des produits de l'information pour une utilisation effective de celles-ci

Le renforcement de la Concertation, axé sur deux démarches principales :

- Contribution à la mise à jour, validation et légalisation du cadre national de politique de sécurité alimentaire.

Le Plan National de S.A. mis à jour fournira un cadre pour l'élaboration et l'exécution des interventions harmonisées de sécurité alimentaire aux niveaux national et décentralisé. Il est important que cet exercice d'actualisation soit le plus participatif possible et reflète les vraies priorités de la population haïtienne en matière de sécurité alimentaire. Outre la participation au niveau le plus

déconcentré possible, cette concertation vise tout particulièrement les décideurs ainsi que les bailleurs, afin qu'une complémentarité soit obtenue entre les stratégies de réduction de la pauvreté et celles de renforcement de la sécurité alimentaire ainsi qu'avec les différentes initiatives qui se mettent en place actuellement – plan de gestion des risques, plan de contingence...-.

- Développement et organisation de la concertation dans les multiples interventions de renforcement de la sécurité alimentaire.

Cette démarche devra se concrétiser dans l'immédiat par :

- L'établissement d'une base de données des programmes et projets de sécurité alimentaire et la production d'un répertoire cartographique de ceux-ci. Cette base sera consultable à partir du site web de la CNSA.

- L'utilisation des observatoires décentralisés comme noyaux de départ de plates formes locales de concertation impliquant le maximum d'acteurs de développement de la région.

Ce programme est ambitieux en tenant compte des moyens extrêmement modestes disponibles. Cependant, quelques perspectives positives encouragent à aller de l'avant :

La Légalisation de la CNSA

Le processus est en cours avec une proposition de loi cadre de l'Institution, soumise au Gouvernement pour présentation au Parlement en vue de sa ratification. On peut ainsi espérer que la CNSA pourra rapidement jouir d'un statut institutionnel légal lui permettant d'accroître sa capacité de coordination et d'orientation et avoir accès à des ressources stables - humaines, financières, logistiques-.

Les relais du mécanisme de concertation

Il existe désormais des relais institutionnels tant au niveau central

que déconcentré, permettant de faciliter le travail de concertation et d'harmonisation avec les institutions du secteur public :

Au niveau déconcentré, des agronomes départementaux du Ministère de l'Agriculture ont été désignés comme responsables de liaison MARNDR/CNSA, pour servir d'antennes locales à la CNSA dans le cadre du renforcement du réseau décentralisé d'informations et de l'organisation de la concertation au niveau départemental.

Au niveau central, des Chargés de mission, cadres de haut niveau de différents ministères, ont commencé à être désignés, pour servir de courroie de transmission dans les deux sens entre la CNSA et leurs secteurs respectifs. Un tel dispositif facilitera la synergie des actions entre les dif-

férents secteurs, le partage d'informations et la mise en commun des ressources humaines et matérielles disponibles.

Conclusion

Malgré l'énormité de la tâche à réaliser, la bataille pour la sécurité alimentaire peut être gagnée.

Il faut pour cela que nous parvenions à un degré raisonnable d'emprise sur les mécanismes générant l'insécurité alimentaire et la pauvreté, grâce à une parfaite connaissance et compréhension de ces réalités ainsi que de nos potentialités et faiblesses ;

Que nous mettions en place des mécanismes d'intégration permettant une synergie réelle entre tous les

acteurs du développement. ;

Que nous cessions de planifier en vase clos, mais adoptions une approche participative et décentralisée dans la conception et l'implémentation des programmes de renforcement de la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté ;

Que ces programmes s'inscrivent dès maintenant, dans un cadre tant structurel que conjoncturel et en une complémentarité accrue entre les niveaux central et local ;

Il faut un système de surveillance de la sécurité alimentaire qui reflète l'importance que celui-ci revêt pour nos décideurs et qui s'ouvre cependant à la participation de toutes les entités concernées devenant par ainsi un outil de pilotage réel et fiable des actions et interventions dans ce domaine.